

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE - (N° 3582)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 42

présenté par  
Mme Zitouni

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.